Numéro de RG : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE

Nom de la personne protégée :

 + ADRESSE POSTALE

Date

Madame, Monsieur le/la Juge des contentieux de la protection judiciaire,

Je vous prie de trouver sous ce pli une requête en rectification d’erreur matérielle, par application de l’article 463 du code de procédure civile, concernant l’ordonnance/jugement du rendu le par votre instance.

A votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur le Juge, mes sincères salutations.

**REQUETE EN RECTIFICATION D’ERREUR MATERIELLE EN APPLICATION DE L’ARTICLE 463 DU CODE DE PROCEDURE CIVILE**

Par la présente, l’exposant requiert :

* Que par ordonnance/jugement en date du prononçant (indiquer ce que le jugement cite/ordonne ou ce que l’ordonnance autorise)
* Qu’il apparaît que (indiquer l’erreur existante)
* Que par application de l’article 463 du Code de procédure civile, cette erreur matérielle doit être rectifiée et le jugement/ordonnance préciser que (indiquer comment le nouveau jugement/ordonnance doit être rédigé)
* C'est pourquoi je sollicite le rendu d’un nouveau jugement/ordonnance

.

L'adhérent ne peut se prévaloir de France TUTELLE dans l'utilisation qu'il fera de ce document.